

## **Document d'information**

### **Agent-e en information documentaire : CFC article 32 examen**

L'École professionnelle commerciale de Lausanne (EPCL) met sur pied, avec l'accord de la délégation à la formation Information et Documentation, une formation de 18 mois permettant aux personnes justifiant d'au moins 5 ans d'expérience professionnelle (toutes professions confondues) et de 3 ans d'expérience en tant qu'AID d'obtenir un CFC d'agent-e en information documentaire, au même titre que les apprenti-es suivant la filière ID en 3 ans.

Ce projet est l'aboutissement d'un groupe de travail mis sur pied par le comité de la CLP romande afin de permettre aux adultes travaillant depuis de nombreuses années dans le monde des bibliothèques, ayant suivi ou non la formation de base CLP, d'obtenir une reconnaissance de leur engagement par l'obtention d'un certificat fédéral de capacité.

#### **Lieu et date**

Cette formation est donnée à Lausanne à l'EPCL de janvier 2019 à juin 2020, à raison d'un jour au moins par semaine (le vendredi).

#### **Formation article 32**

**6 domaines d'enseignements** seront donnés :

1. Acquisition et prise en charge
2. Catalogage, inventaire et classement
3. Conditionnement et préservation
4. Techniques d'information et de reproduction
5. Recherche
6. Information et culture

#### **Dispenses potentielles - recommandations**

Les candidat-es devront présenter des garanties concernant les domaines d'enseignements relatifs à l'administration, la culture générale et les langues étrangères (allemand, anglais, niveau A2 minimum).

Selon les diplômes obtenus (CFC commerce, maturité, baccalauréat, ...), les cantons décideront si leurs candidat-es peuvent être dispensé-es de cet enseignement. Si aucune dispense n'est délivrée, les candidat-es devront s'organiser pour suivre des cours leur permettant d'atteindre le niveau demandé pour les examens de fin de CFC.

- Pour le domaine de l'administration (bureautique, comptabilité, questions juridiques), la personne en formation peut assister aux cours donnés par l'EPCL, lesquels font l'objet d'un examen final.
- Pour les langues étrangères, des dispenses peuvent être obtenues sur présentation de diplôme donné par le Goethe-Institut notamment pour l'allemand et le Cambridge English pour l'anglais. A défaut, les candidat-es sont vivement encouragé-es à compléter leurs connaissances dans ce domaine en vue des examens finaux du CFC AID.
- Concernant la culture générale, des cours décentralisés sont donnés dans différents centres de formation professionnelle. La réussite de l'examen conditionne la réussite du CFC AID.

La formation étant intensive (3 semestres au lieu de 6), il est primordial que les candidat-es maîtrisent les notions d'ISBD (normes de catalogage). A défaut, ils/elles sont vivement encouragés-e à se former à ces notions avant le début de la formation.

### **Evaluation**

Durant la formation de 18 mois, toutes les évaluations effectuées le sont à titre indicatif. Seuls les examens finaux sont notés. La réussite de ces derniers conditionne l'obtention du CFC.

### **Comment s'inscrire ?**

Les candidat-es à cette formation CFC devront présenter leur candidature **auprès des services de la formation professionnelle de leur canton respectif.**

Chaque canton envoie les dossiers de candidature à l'EPCL qui émet un préavis sur le dossier à l'intention du canton de Vaud, lequel rend réponse sur la recevabilité du dossier auprès du canton ayant envoyé les dossiers de candidature. Le ou la candidat-e reçoit ensuite la confirmation ou non de son inscription dans cette formation AID art. 32.

Le **dossier de candidature** doit comprendre le curriculum vitae précis de la personne au niveau

- Des coordonnées et de l'état civil
- De la formation (dernières formations suivies, diplômes obtenus – copies des diplômes obligatoires)
- Du parcours professionnel salarié ou bénévole (quand, quelle durée, le pourcentage d'activité, quelle entreprise – certificats de travail souhaités)
- Des références

### **Finances**

Le montant de cette formation n'est pas encore chiffré en raison des différences pratiquées par chaque canton. Il est recommandé de se renseigner auprès des services cantonaux respectifs (coût, aides à la formation, subventions, ...). Des informations seront données lors de la soirée d'information organisée le **mardi 4 septembre 2018** de 18h00 à 20h0 à l'EPCL, rue du Midi 3 à Lausanne, salle M27 (rez-de-chaussée) 2018.

### **Délai d'inscription**

Les dossiers de candidature doivent parvenir **jusqu'au 31 octobre 2018** auprès des services cantonaux de formation professionnelle selon le lieu de domicile des candidats.